



**Le président de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), Samuel Eto'o, a comparu mardi devant le jury disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF) pour répondre aux accusations de trucage de matchs dans le championnat camerounais. L'audition s'est tenue à huis clos, malgré la demande de retransmission en direct faite par Eto'o.**

Eto'o a dû répondre à des accusations portées par Henri Njalla Quan, ex-vice-président de la Fecafoot, qui l'accuse d'avoir manipulé des matchs pour favoriser le club Victoria United à monter en première division camerounaise. Un enregistrement d'une conversation téléphonique entre Eto'o et le président de Victoria United, où des allusions à des manipulations de matchs ont été faites, a été brandit comme pièce à conviction

Accusé aussi de violation du Code d'éthique de la CAF, le double champion d'Afrique a dû s'expliquer sur son partenariat avec la société de paris sportifs 1xBet.

Selon RFI, les deux procédures seront connues leur dénouement après la délibération du jury. Si Eto'o risque une suspension à vie de toute activité liée au football, il faudra avant tout que le jury prouve sans ambiguïté que le quadruple Ballon d'Or africain a réellement et personnellement été impliqué dans des trucages de matchs. L'enregistrement audio doit également être authentifié.

Fin février, Eto'o avait signifié n'avoir jamais triché, tout en tapant sur la CAF. La balle est désormais dans le camp de celle-ci, qui doit maintenant prendre une décision en conséquence